

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.143

L'An Deux Mille, le 29 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

20 DECEMBRE 2000

**DATE D'AFFICHAGE**

20 DECEMBRE 2000

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. QUENTIN, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. BOISNARD représenté par M. GERMA  
M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE  
M. DONZIER représenté par M. BUJARD

**ABSENTS-EXCUSES** : MM. GAVEN, ANGIBAUD, Melle ISENDICK, M. MALBOIS, M. POTENNEC.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 28

M. COASSIN a été élu secrétaire de séance.

**OBJET** : Durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Régie Autonome du Port de ROYAN

**VOTE** : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU l'avis favorable du conseil d'exploitation,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'arrêter comme suit la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Régie Autonome du Port de ROYAN.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 4 janvier 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS